

# ÉDITO DU MAIRE

### **Michel CHALAYER**

En ce début d'année, c'est avec un plaisir sincère qu'au nom du conseil municipal, je vous souhaite à vous et à vos proches une bonne et heureuse année. Que la santé, la sérénité, le bonheur, la prospérité, l'espoir soient les ingrédients de votre réussite dans l'accomplissement des projets et souhaits qui vous tiennent à cœur. J'ai également une pensée pour celles et ceux qui sont touchés par les épreuves de la vie, la maladie, la solitude. Je leur adresse une pensée particulière et je forme le vœu que 2021 leur apporte guérison, courage, espérance et réconfort.

Un virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous. Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles.

Je souhaite remercier les Neuvilloises et Neuvillois compréhensifs et patients durant cette période délicate et inédite.

Un petit mot aussi pour remercier nos agents municipaux qui œuvrent chaque jour davantage pour notre commune et ses habitants. Votre action est essentielle, parfois invisible, pourtant indispensable pour que nos enfants se rendent à l'école en sécurité; pour que nos habitants puissent effectuer leurs démarches administratives, pour que nos bâtiments ainsi que la voirie et les espaces verts soient entretenus ou encore pour que chacun bénéficie des services de notre collectivité. Merci à vous tous.

Courage à nos associations privées d'activité. Gardez toute votre motivation pour proposer de belles animations lors des jours meilleurs. Souhaitons que l'entraide déployée ainsi que le regain d'intérêt pour les circuits-courts et les produits locaux perdurent bien au-delà de cette crise, et que nous soyons toujours en capacité de faire bloc avec humanité et bon sens dans l'avenir.

Les chantiers de cette mandature seront importants et chacun devra s'investir. L'intérêt général sera la boussole de votre équipe municipale et sa circulaire de campagne son fil conducteur.

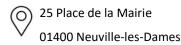
Je veux aussi vous dire combien je suis ravi et fier d'accueillir les nouveaux habitants auxquels je souhaite la bienvenue et la meilleure qualité de vie au sein de notre commune.

Bonne lecture de votre 3<sup>e</sup> *Neuvill'Infos*, prenez soin de vous et des autres ; prenez plaisir à faire vivre notre belle commune.

A tous, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'année 2021.

### **CONTACT**

### Mairie de Neuville-les-Dames





04 74 55 60 97



contact@neuvillelesdames01.fr

neuvillelesdames01.fr

## **ACCUEIL DU PUBLIC**

### Horaires d'accueil :

Mardi, mercredi, jeudi et samedi de 8h à 12h. Vendredi de 15h à 18h.

### **SOMMAIRE**

- Actualité neuvilloise, p. 2
- Action sociale, p. 4
- Ils animent Neuville, p. 5
- Notre STEP, p. 6
- Infos CC Dombes, p. 7
- Infos pratiques, p. 8

PJ: liste des associations et manifestations 2021

# Actualité neuvilloise

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Composition:**

Le 10 octobre 2020, Aurélien Josserand a rejoint le conseil municipal suite à la démission de Patrick Joly.

### Représentants de la commune auprès :

- du syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône : Y. Pros (suppléant : G. Gaudet).
- du syndicat intercommunal d'énergie et de E-communication de l'Ain (SIEA) : M. Bonin (suppléants : D. Thierry et L. Meilheurat).
- du comité national d'action sociale : I. Martel.
- d'Animation et Loisirs à Neuville : G. Gaudet et D. Thierry.
- de l'association Familles Rurales : C. Espin et M. Jaravel (suppléantes : I. Martel et A. Monnier).
- du Local Jeunes : A. Monnier, C. Espin, G. Gaudet (suppléants : R. Rionet, I. Martel et H. Micoli).
- de l'association de gestion de la MARPA : I. Martel (suppléante : N. Moissenet).
- composition du CCAS: M. Chalayer, maire, président de droit, I. Martel, vice-présidente, C. Espin, M. Jaravel, H. Micoli, V. Clair-Moninot, D. Thierry, élus lors du conseil municipal. À ces membres, s'ajoutent les personnes nommées par le maire représentant des associations, dont le nombre doit être égal au nombre des personnes élues: M.-J. Revol (Union Départementale des Associations Familiales de l'Ain), A. Icard (personnes âgées), L. Diennon (personnes handicapées), M.-O. Rougemont (associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et l'exclusion sociale), L. Desgranges et M.-J. Michaud.

### Comptes-rendus:

#### Séance du 23/09/2020:

- Décision de résilier, pour faute sans indemnisation, le marché global de performance concernant le transfert de la mairie au centre de convalescence.
- Décision d'intégrer une parcelle de 18m² du lotissement « Le plein sud » dans le domaine communal.
- Décision de créer un emploi pour l'entretien des locaux sportifs durant l'épidémie du covid-19.

### Séance du 20/10/2020 :

- Décision de prolonger de 8 ans le portage de l'Établissement Publique Foncier pour les parcelles concernées par le projet commerce.
- Travaux sur station d'épuration (STEP): décision de mettre en place des boxes de déversement, d'un automate de comptage des débits et de gestion diverse et d'un enregistreur des données de versement et des eaux traitées (voir l'article sur le fonctionnement de la STEP page 6).
- Autorisation de procéder aux formalités d'urbanisme concernant la restauration de la toiture et du clocher de l'église.

- Décision de créer un poste de rédacteur en prévision du départ à la retraite de Jacqueline Berthillot, secrétaire de mairie, et de Georges Baillet, secrétaire général.
- Décision de confier à La Poste la mission de fiabilisation des adresses et la réalisation du plan d'adressage en vue de la mise en place de la fibre optique (2<sup>e</sup> semestre 2021).
- Composition de la commission de contrôle de la liste électorale : Hélène Micoli, Michel Bonin, Laurent Meilheurat, Valérie Clair-Moninot et Alison Verger.

Pour accéder aux comptes-rendus détaillés, rendez-vous sur www.neuvillelesdames01.fr ou en mairie.

## **BUREAU DE POSTE**

### Une réouverture attendue!



Depuis le 7 décembre, notre village a retrouvé son bureau de Poste dans un nouvel environnement et dans un nouveau décor. En septembre dernier, le bureau de Poste, alors situé dans un soussol du bâtiment de l'Aubier, place du Chapitre, avait été cambriolé occasionnant des dégâts sur le mobilier et sur les ouvertures extérieures. Quelques semaines auparavant, l'équipe municipale avait décidé de déplacer ce lieu de service pour diverses raisons : d'abord, apporter de meilleures conditions de travail et de sécurité à l'employée ; ensuite, stopper les dépenses énergétiques dans un local très mal isolé et enfin, ramener ce lieu public au cœur du village. Comme il était difficile, matériellement et humainement, d'assumer une réouverture rapide, la municipalité et La Poste ont choisi de ne pas rouvrir le local place du Chapitre et d'attendre que les travaux du futur bureau soient terminés. L'employée communale, Eveline Gillouin, vous accueille désormais au 63 allée Sophie de Grouchy.

Michel Jeulin

#### > Horaires :

lundi, mardi, jeudi, vendredi et le samedi des semaines impaires : 8h30-11h30 Fermé mercredi.

# Actualité neuvilloise

# **ÉTAT CIVIL**

#### **NAISSANCES:**

- Alex FAVRE, né le 11 novembre
- Maé **POCHAT BARON**, né le 8 décembre
- Tom **BIDON**, né le 14 décembre

### **DÉCÈS:**

- 🕆 Irma **MARTIN** née GUICHARDON, le 14 avril
- ₱ Fernand de RÉGNAULD de BELLESCIZE, le 23 octobre

- 🕆 Hélène **HUMBERT** née BERTHET, le 20 novembre
- → Marie Antoinette **DOUSSON** née BOURDON, le 8 décembre
- → Marie MAZURKIEWICZ née MARCHAND, le 13 décembre

## PERSONNEL MUNICIPAL

Suites données au document unique d'évaluation des risques professionnels.

Après la réalisation en 2018, d'un document unique présentant les risques professionnels auxquels sont exposés les agents municipaux, un premier plan de 41 actions comprenant notamment des formations, des nouvelles procédures d'interventions, l'utilisation des équipements ainsi que le contrôle des engins ou machines, a été mis en place au niveau des services techniques en liaison étroite avec sa responsable.

Aujourd'hui, 9 actions ont été réalisées, d'autres sont en cours de réalisation par l'intermédiaire d'un organisme de contrôle. On peut citer par exemple les tests d'épreuve du palan de l'atelier, régulièrement utilisé par les agents, qui auront lieu avant la fin de l'année 2020. Il est à noter que ce type de contrôle doit être périodiquement opéré.

**Yves Pros** 

# DU COTÉ DES ÉCOLES ~

S'il y a bien un mot qui aura été primordial depuis le 2 novembre, c'est ADAPTABILITÉ, tant les directives ont été nombreuses et changeantes pour le respect des consignes liées à la Covid et au plan Vigipirate.

Avec la mise en place du 2<sup>e</sup> confinement, nécessité de séparer les classes dans les cours de l'école et au restaurant scolaire, utilisation de la salle des fêtes pour l'accueil du périscolaire : tout est fait pour limiter le « brassage » des élèves et garder de la distance entre eux et avec les adultes qui les encadrent. Au milieu de toutes ces contraintes et restrictions un peu anxiogènes pour les enfants, les spectacles proposés par la compagnie ZYANE le 4 décembre ont été une bouffée d'oxygène.



Photo N. Moissenet

Tirés de l'ouvrage Les Contes de la forêt vierge d'Horacio Quiroga, et adaptés pour le théâtre, les deux acteurs spécialement venus d'Avignon ont émerveillé les petits et amusé les plus grands. La fin de la séance avec les CM1/CM2 a donné lieu à des échanges fructueux sur l'utilisation des différents instruments de musique rencontrés pendant le spectacle : ukulélés, luth charango, flûtes de Pan, tambourin.

Nadine Moissenet

Compte tenu de la situation sanitaire liée à l'épidémie du Coronavirus, la cérémonie des vœux n'aura pas lieu.

### Dispositif « participation citoyenne »

Le commandant de la brigade de gendarmerie de Châtillon-sur-Chalaronne a souhaité rencontrer les neuvillois, membres du dispositif « voisins vigilants », pour présenter le bilan de l'année écoulée ainsi que le nouveau correspondant de la commune. Cette rencontre a eu lieu le 15 octobre 2020 à la mairie. Désormais, c'est le commandant de la brigade de Vonnas, l'adjudant-chef VATTIER, qui assure le suivi du dispositif. Le bilan 2020 est positif par rapport à 2019 : il est observé une baisse de 45% des crimes et délits (40 en 2019 ; 24 au 15 octobre 2020). Ces derniers mois, l'activité de la brigade de gendarmerie a surtout porté sur les patrouilles, le contrôle de vitesse ainsi que sur le respect des règles de confinement. En cas d'urgence, il convient d'appeler le 17.

**Yves Pros** 

# Action sociale

L'année 2020 restera présente dans nos esprits par sa particularité et les conséquences. Espérons que l'année 2021 commencera sous les meilleurs auspices. Les membres du CCAS restent confiants et vont poursuivre les actions en s'adaptant aux impondérables.

Le repas du CCAS pour les aînés est toujours d'actualité, il a seulement été reporté à une date ultérieure. Nous voulons prioriser au maximum les temps d'échange et de partage.

La rencontre intergénérationnelle « La ronde des jeux » qui s'est déroulée en octobre 2020 sera reconduite. Tous les participants étaient enchantés de cet instant (lire ci-contre).

Un « ARBRE DE NOËL » a été planté à la MARPA et décoré par les enfants de la commune. Notre vœu serait de pérenniser cet événement.

Notre souhaiterions mettre en place des interventions dans différents thèmes (vie pratique, ludique, bien-être...) tout au long de l'année et proposer une complémentaire maladie aux plus de 65 ans

Nous avons toujours pour projet la mise en place d'aires de jeux pour les 2/6 ans et pour les adolescents, le deuxième dossier sera conjointement élaboré avec l'Association LOCAL JEUNES et le groupe de travail « petite enfance solidarité ».

Les permanences du CCAS restent d'actualité pendant les périodes de déconfinement, les 1<sup>er</sup> samedis de chaque mois afin d'être au plus près de vous. Pousser la porte du CCAS, c'est venir chercher un renseignement, profiter d'un temps d'échange, apprendre à se connaître.

Au plaisir de vous rencontrer,

Isabelle Martel



## LA RONDE DES JEUX

Vendredi 9 octobre de 16h30 à 18h30, les enfants du village étaient invités à jouer. En effet, *Brin d'Malice*, la ludothèque de Châtillonsur-Chalaronne, a apporté des dizaines de jeux que les enfants pouvaient utiliser à leur guise sur des tables installées dans la salle des fêtes.

Jeux de construction, de logique, d'adresse, etc., étaient mis à disposition des enfants qui en ont bien profité. Les élèves du périscolaire ont également assisté à ces activités avec enthousiasme.



71 enfants et une vingtaine d'adultes ont participé à ce rendezvous animé par Solenne Bertin, ludothécaire de *Brin d'Malice*, en collaboration avec l'adjointe à la petite enfance, Isabelle Martel, qui est prête à renouveler cette expérience appréciée par tous les participants.

Mélissa Jaravel

### **MSAP**

### Maison de services au public

- Aide, conseil et accompagnement dans les démarches administratives.
- Des permanences délocalisées dans des mairies.



Maison de services au public Contact:
Pascale MUZY
04 74 55 98 23
msap@ccdombes.fr

### CLIC

# Centre local d'information et de coordination gérontologique

 Information, conseil, orientation pour les adultes âgés de plus de 60 ans et leur entourage.



Contact : Martine LUQUET 04 74 55 15 39 clic@ccdombes.fr

# Ils animent Neuville

## **PATRIMOINE**

#### La fête des Bordes

Depuis des siècles dans certaines régions françaises mais aussi au Luxembourg, en Belgique, en Suisse, on fêtait le 1er dimanche qui suit le Mardi Gras, sous le nom de « dimanche des Brandons » et aussi « dimanche des Bordes ». La tradition était d'allumer de grands feux, de danser autour et de parcourir les villages avec des tisons allumés, appelés brandons, pour chasser les mauvais esprits, favoriser les cultures ou détruire les nids de chenilles. On peut y voir la démonstration d'un ancien culte solaire d'origine celtique visant à purifier, apporter la fécondité et de bonnes récoltes.

Actuellement fêtée le samedi, cette manifestation nécessite de préparer une énorme meule de bois morts et de broussailles : la Rô. Le rassemblement de tous se fait vers 20h et un joyeux cortège de lampions rejoint le lieu où les derniers mariés de l'année enflammeront la Rô autour de laquelle chacun dansera.

Les anciens disent que, si le vent du Nord souffle ce soir-là, le beau temps sera présent et les récoltes abondantes mais si c'est le vent du Sud sécheresse garantie!

Rendez-vous le 20 février 2021!

Nadine Moissenet

# LE SOU DES ÉCOLES

Aujourd'hui, le sou des écoles, c'est 14 parents bénévoles qui œuvrent pour récolter des fonds permettant aux enfants scolarisés dans notre école de bénéficier d'activités périscolaires (spectacles, sorties...) et autres supports utiles aux enfants et enseignantes (abonnement de magazines...).

Pour ce faire, nous essayons d'animer notre village en proposant des manifestations festives pour tous.

Malgré cette année particulière, il nous tient à cœur de proposer en 2021 de nouvelles manifestations.

Voici déjà les dates à retenir :

• 21/03/21 : Concours de Mölkky

3/04/21 : Carnaval

• 30/05/21 : Vente de fleurs

• 6/06/21 : Marche gourmande

• 26/06/21 : Fête de l'école

• 14/11/21 : Bourse aux jouets

• 11/12/21 : Marché de Noël

Amandine Thierry, présidente du Sou des écoles

# ÉGLISE ST-MAURICE

Une campagne de financement participatif a été mise en place par l'association Église Saint-Maurice en collaboration avec 6 étudiants de l'université Lyon III. L'objectif est de restaurer les vitraux de l'église, véritables œuvres d'art de Lucien Bégule.

Les dons peuvent être faits sur le site <u>www.helloasso.com</u> (projet église Saint-Maurice) ou directement à l'association. En savoir plus : www.eglisesaintmaurice.fr – 06 07 71 87 08.

Jocelyne Perradin

# BIBLIOTHÈQUE

Les bibliothèques de la Dombes s'unissent pour l'organisation d'une manifestation qui aura lieu en septembre-octobre 2021 : « Bien-être en Dombes ». Le point commun pour toutes les bibliothèques sera la réalisation d'un « Yarn bombing » (tricot urbain) intitulé « Les biblios s'habillent ».

A partir du 12 janvier 2021, chacun pourra tricoter ou crocheter des carrés en laine et les apporter à la bibliothèque. Pour plus de renseignements sur les détails techniques, pour donner des pelotes, venez à la bibliothèque! Suivre les animations sur

http://lepuitsauxlivres.over-blog.com.

## **ANIMATION ET LOISIRS**



Bernard Tisserand, fidèle depuis de nombreuses années à la vie associative, reprend les rennes de l'association Animation et Loisirs à Neuville (ALN). Autour de lui, Annick Icard, vice-présidente, Marina Dumont, secrétaire et Pascale Pros, trésorière, composent le Bureau. Michelle Michau, Catherine Meilheurat, Philippe Humbert, Alain Ravet et Ludovic Monnier ont rejoint l'équipe.

Neuville sera au cœur d'une grande manifestation le 2 mai 2021 : le marathon Bresse-Dombes.

Vous souhaitez apporter votre aide? Contactez Bernard Tisserand au 06 42 35 55 00 ou par mail: <a href="mailto:01400aln@gmail.com">01400aln@gmail.com</a>.

Grégory Gaudet

Aurélie Monnier

## **Notre STEP**

L'actuelle station d'épuration à roseaux a été mise en service au printemps 2011. Elle a remplacé l'ancienne station à boues activées, devenue trop petite et donc peu efficace qui fonctionnait en bas de la rue de la Basse Bresse, là où sont maintenant les bacs du point d'apport volontaire. A cet endroit, se trouve désormais un petit enclos grillagé qui sécurise une station de relevage nécessaire au transfert, vers la nouvelle step et par un fonçage sous la route de Thoissey, des eaux usées transitant par la Basse Bresse.

Ce nouvel équipement a été prévu, dès les premières études en 2007, pour traiter les effluents de l'équivalent de 1600 habitants et permet donc d'envisager sereinement l'extension future du village (intramuros) d'autant que le terrain acheté pour l'occasion à Mme Chapelan permet lui aussi un agrandissement possible.

Pour la construction, l'adaptation à certains réseaux, l'achat du terrain et le coût des conseillers techniques, la commune a investi 1 million d'euros HT. Avec 80% de subventions et 20% de réserves prévues dans le budget assainissement (nos taxes sur les factures d'eau), la commune n'a emprunté que pour avancer la TVA récupérable et attendre le déblocage des subventions.

#### Quant au fonctionnement :

En arrivant à la station, les eaux usées passent d'abord par un petit bassin de décantation, où tombent sable et petits cailloux, et qu'il faut récurer régulièrement. Elles arrivent ensuite dans un dégrilleur rotatif (dans le petit chalet) qui filtre et ensache, par un système très ingénieux de vis sans fin, les déchets (papiers...) flottant et non tombés dans le décanteur. Les eaux sont ensuite pompées pour être épandues sur un lit bactérien : c'est une énorme cuve semi enterrée contenant de milliers de petites cases (nids d'abeilles) sur lesquelles se développent des bactéries qui, au contact de l'air et de l'eau, se



nourrissent des nitrates présents dans nos eaux usées : c'est la spécificité du système SCIRPE que nous avons choisi.

Après cette première dépollution, par un système de cuve et de pompes, les effluents sont de nouveau épandus par aspersion dans un premier bassin planté de roseaux sur un lit de sable et de granulats. Les roseaux, pour leur croissance annuelle, puisqu'ils sont coupés chaque année, absorbent une autre partie des polluants tandis que les eaux filtrées par le sable sont récupérées par un système de drainage dans le fond de ce premier bassin.

De nouveau, toujours par un système de cuve et de pompes, les eaux sont envoyées, pour finir le travail, dans un second bassin. L'opération est la même que précédemment sauf que le sable est encore plus fin. Fin du processus par l'envoi des eaux épurées dans le Renon sous la surveillance périodique du détenteur vendeur du procédé avec lequel la commune a signé un contrat de maintenance. Des analyses régulières par un laboratoire agréé confirment jusqu'à présent l'excellente qualité du travail de notre station. A nous de faire attention tout de même à ne pas mettre à l'égout n'importe quoi : résidus de peintures, huiles de vidange... la déchèterie est là pour ce genre de choses.

Jean-Claude Bouvier

### Expression des élus minoritaires

L'année 2020 est terminée mais laissera des traces. Nous avons tous été touchés et préoccupés par notre santé, celle de nos proches, celle de nos commerces ou de nos entreprises, parfois injustement touchés. Néanmoins c'est dans ce contexte grave que plusieurs décisions ont été prises sur des sujets importants pour le village, sans la communication qui s'imposait. L'abandon des projets initiaux de la crèche, de la mairie et celui probable des commerces ont été décidés alors même que nous ne connaissons toujours pas précisément les alternatives ni les conséquences de ces votes. Tous ces projets repartent donc à zéro en induisant déjà des délais supplémentaires pour ces services et des surcoûts que la commune devra assumer. Nous pensons avec regret que ces décisions précipitées ne sont pas uniquement fondées sur de réels intérêts pour les habitants. Nous souhaitons sincèrement que la concertation soit plus au cœur des décisions pour 2021 et que nous y soyons vraiment impliqués.

Espérons que cette nouvelle année répondra aux attentes de chacun et que nous puissions retrouver de la sérénité.

### Expression des élus majoritaires

Beaucoup d'interrogations et de fausses informations circulaient encore concernant la construction de la nouvelle crèche à Neuville.

Par une décision du 10 décembre dernier, la Communauté de Communes en a voté la construction par l'approbation du programme et le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre. La crèche se fera sur un terrain à côté de la Maternelle, terrain que la commune cèdera à la COMCOM et l'accès se fera de façon à être pratique et sans empiéter sur les espaces scolaires ou autres. Le choix s'est finalement porté sur une capacité de 24 berceaux soit une augmentation de 20 % par rapport à la capacité actuelle avec la possibilité d'une extension future à 30 berceaux si le besoin en était nécessaire dans le futur.

D'ores et déjà, des rencontres entre l'association gérant la crèche, sa directrice, l'architecte, le directeur général, la responsable de la petite enfance, la vice-présidente en charge de la petite enfance et la présidente de la COMCOM ont permis à tous d'exposer leurs souhaits et les possibilités offertes.

# Infos CC Dombes

# RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

### C'est le moment de se lancer!

2 milliards d'euros. C'est le montant affecté au dispositif MaPrimeRénov+ dans le plan de relance du Gouvernement sur 2021-2022. Dans la Dombes, le secteur résidentiel (et en particulier le chauffage des bâtiments) constitue le deuxième poste générateur de gaz à effet de serre, derrière le transport.

Pour accompagner les propriétaires souhaitant débuter des travaux de rénovation énergétique dans leur logement, la CDD s'est associée à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01) en créant la plateforme Dombes Rénov+.

Quels sont les travaux pertinents à réaliser ? Quelles entreprises contacter ? Quels sont les dispositifs d'aides financières envisageables ? Autant de questions auxquelles les conseillers de Dombes Rénov+ peuvent répondre lors d'un simple appel téléphonique au 04 74 98 33 76 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h). Un service gratuit pour l'ensemble des habitants de la CCD.

Pour aller plus loin, il est possible de se faire accompagner par Dombes Rénov+, tout au long du projet de réhabilitation. La plateforme propose un suivi complet et personnalisé en contrepartie d'une contribution de 150 euros. Pour en savoir plus : www.alec01.fr.

## **ENVIRONNEMENT**

### Stop aux dépôts sauvages!

Le problème ne date pas d'hier. Et pourtant, prévention et pédagogie ne suffisent visiblement pas. Les dépôts sauvages étant un véritable fléau, le Gouvernement en a même fait l'une de ses priorités, en augmentant considérablement le montant des amendes pour atteindre 1500€.

Que ce soit dans la nature ou par terre autour des points d'apport volontaire, déposer ses déchets ailleurs que DANS une benne prévue à cet effet est répréhensible. Le maire de la commune où ces déchets sont retrouvés a toute compétence pour verbaliser l'auteur des faits.

## **COMMERCE LOCAL**

### Vers une révolution numérique en milieu rural ?

Certains s'y étaient mis bien avant le confinement. D'autres ne voulaient pas en entendre parler ou n'avaient tout simplement pas le temps de s'y intéresser. Et puis la logique du numérique, ce n'est pas inné pour tout le monde. Le confinement et surtout la fermeture des commerces dits « non-essentiels » a montré la fracture entre les commerces ayant entamé le virage du numérique et les autres.

Il est vrai que le numérique ne va pas de soi en milieu rural. Des commerçants avaient peur que cela dénature les relations humaines. Mais le confinement a précipité certaines conversions. Des professionnels se sont rendus compte, qu'en période actuelle, le fameux « click & collect » fonctionne. Les clients sont au rendezvous. Parfois même, les relations humaines s'en trouvent amplifiées.

Pas besoin de proposer une superbe plateforme toute option. Les systèmes de commande les plus basiques fonctionnent aussi (prise de commande par téléphone, par SMS ou même via les réseaux sociaux). Face aux manques d'approvisionnement ou aux ruptures de stocks, les clients s'adaptent et soutiennent leurs commerçants. Un véritable élan de solidarité est né.

Pour aider les commerçants à passer au numérique, la CCI et la CMA proposent des accompagnements et formations. Renseignezvous auprès d'eux.

## **ASSAINISSEMENT**

### Pensez à la commande groupée pour vos vidanges

La Communauté de Communes de la Dombes a passé un marché avec une entreprise pour faire bénéficier les habitants d'un tarif préférentiel pour la vidange de leur fosse septique. Un contrat conclu avec l'entreprise BIAJOUX Assainissement. Pour télécharger le bon de commande, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes (<a href="www.ccdombes.fr">www.ccdombes.fr</a>), rubrique Assainissement, puis renvoyez-le à <a href="mailto:spanc@ccdombes.fr">spanc@ccdombes.fr</a> pour vous inscrire à cette nouvelle campagne de vidange.



### Projet des commerces à Neuville

Une réunion de concertation a eu lieu le vendredi 11 décembre 2020 avec l'ensemble du conseil municipal. Le but était que chacun puisse s'exprimer sur le projet et présenter ses idées. Aurélie Monnier, Rachel Rionet, Aurélien Josserand et Sylvain Dumont ont trié les idées et listé les besoins. Ce projet est vital pour notre commune et nous mettrons tout en œuvre pour qu'il aboutisse aussi rapidement que possible.

# Infos pratiques

**Nuisances sonores:** les travaux occasionnant du bruit sont autorisés aux horaires suivants:

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**Nuisances environnementales :** pour le respect de tous et en bon citoyen, ramassez les déjections de votre animal lorsque vous le promenez.

Pas de déchets par terre : poubelles et déchetteries sont là ! Pas de poubelles hors de vos bacs ! Les chats adorent ça et les éparpillent avec joie !

Pas de dépôts sauvages à côté des conteneurs d'apport volontaire ! Si l'un est plein, allez à un autre point, il y en a 5 dans la commune !



### LA PERMACULTURE

### une pratique dans l'air du temps

La permaculture, est une méthode de culture du potager et plus généralement du jardin qui consiste à adopter des habitudes de jardinage durable, économe en énergie et productif.

### Les 3 grands principes à suivre :

- Ne jamais laisser le sol à nu. Installer une couverture de sol n'a, en effet, que des avantages :
  - Limiter l'évaporation du sol et donc l'apport en eau pour les cultures, à la vue des sécheresses successives, cela semble indispensable.
  - Créer un obstacle physique au développement des herbes indésirables.
  - Améliorer la structure et la richesse du sol en laissant se décomposer cet apport organique.

Il est donc facile, lorsque les jeunes plants de pomme de terre ou de haricots apparaissent, de les entourer de paille, de broyat de branches, de déchets de tonte, de feuilles mortes, un bon moyen de recycler les matières vivantes du jardin tout en enrichissant le potager.

- Travailler le sol le moins possible. A l'image d'un sol forestier que personne ne travaille mais qui, pourtant, se rapproche du « sol idéal », le potager ne mérite pas d'être retourné tous les ans (votre dos vous en remerciera!), car en mélangeant les différentes couches du sol, le bêchage profond perturbe les organismes vivants (vers de terre...)
  - Il faut, cependant, pouvoir aérer le sol pour les futures cultures, cela peut être réalisé par un travail en surface grâce à une triandine, une aérabêche (type Grelinette).
- Recycler les matières vivantes. Dès l'automne, ou en début d'hiver, il est possible de recouvrir le potager de feuilles mortes, de compost (patiemment entretenu par vos soins), de fumier bien décomposé (celui de cheval ou de mouton étant les plus riches). Ceci pour, à la fois, protéger votre sol du froid hivernal, mais aussi pour créer un « cercle vertueux », en nourrissant les micro-organismes. Votre sol va s'enrichir et ainsi permettre une meilleure croissance des futures plantes.

--- Alors, prenez soin de votre sol, il vous le rendra au centuple!---



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE, allée Sophie de Grouchy (à côté des écoles), est ouverte. Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi des semaines impaires de 8h30 à 11h30.

**MSAP**: pour vous aider dans vos démarches administratives.

Permanence à Neuville-les-Dames le mardi 14h-17h. Tél. : 06 15 89 10 95

**CCAS :** permanence le 1<sup>er</sup> samedi du mois 10h-12h, bureau des écoles (mairie).

BIBLIOTHÈQUE "Le puits aux livres" : horaires temporaires jusqu'à nouvel ordre : le mercredi 17h30-18h30 le samedi 10h30-12h

MAIRIE: 04 74 55 60 97 06 37 92 68 65 (en cas d'urgence)

# VOS DÉCHETS

Pour les horaires d'ouverture de la déchetterie de Chatillon-sur-Chalaronne, se reporter au site internet :

www.monservicedechets.com Tél.: 04 28 36 12 12

Pour le verre, le plastique, les emballages en carton, les journaux, 5 points d'apport volontaire sont disponibles à Neuville-les-Dames : route de Thoissey, rue de la Bresse, rue de la Dombes (allée des écureuils), rue de Bel Air, parking de l'école.

Publié par la Commune de Neuville-les-Dames.

Directeur de publication : Michel Chalayer.
Comité de rédaction : Michel Chalayer, Nadine
Moissenet, Yves Pros, Isabelle Martel, Michel
Jeulin, Aurélie Monnier, Grégory Gaudet,
Mélissa Jaravel, Valérie Clair-Moninot,
Laurent Meilheurat, Hélène Micoli

Mise en pages : Aurélie Monnier

Imprimerie Multitude - Chatillon-sur-Chalaronne